

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 15 avril 2026**

Date d'envoi et de publication de la convocation : 02 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 23 ; Présents à la séance : 18

L'an deux mil vingt-six, le quinze du mois d'avril à 18 heures, le conseil municipal de la commune de Quettehou, légalement convoqué, conformément aux dispositions de l'article L.2121-11 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni sous la présidence du Maire, André LEFÈVRE.

PRÉSENTS : André LEFÈVRE – Isabelle HERVY – Josiane MARTEL – Antoine BRASSEUR – Danielle DAUNE BESNARD – Arnold UIJTTEWAAL – Eliane HARDY – Éric ENQUEBECQ – Monique DESCAMPS – Charles MICHEL – Gilbert LECONTE – Sylvie ALEXANDRE – Joël KERLEAU – Séverine BAZILE – François BURNOUF – Willy LEDURE BOSCHER – Clément LATIRRE – Océane SPIQUEL.

ABSENTS EXCUSÉS : Catherine LE PETIT – Thierry BARDOU – Emmanuelle LE ROY – Brigitte LEFÈVRE – Jean-Paul BRETAR

ABSENTS :

POUVOIRS : Mme Catherine LE PETIT a donné pouvoir à Éric ENQUEBECQ ; Brigitte LEFÈVRE a donné pouvoir à André LEFÈVRE ; Thierry BARDOU a donné pouvoir à Antoine BRASSEUR – Emmanuelle LE ROY a donné pouvoir à Josiane MARTEL ; Jean-Paul BRETAR a donné pouvoir à Isabelle HERVY

Désignation du secrétaire de séance : François BURNOUF

### **Ordre du jour :**

- 1 – Compte Financier Unique (CFU)
- 2 – Vote des taux d'imposition
- 3 – Affectation du résultat
- 4 – Budget primitif 2026
- 5 – Lotissement du Perron – Vote du Compte Financier Unique
- 6 – Lotissement du Perron – Vote du Budget primitif 2026
- 7 – Questions des conseillers

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

M. FAUVIN David, Conseiller aux Décideurs Locaux, présente le compte financier unique (CFU) de l'année 2025.

1 – Délibération n°D2026-15-04-01 – Approbation du compte financier unique 2025

M. FAUVIN David, Conseiller aux Décideurs Locaux, présente le compte financier unique (CFU) de l'année 2025 pour permettre le vote du compte financier unique.

Ceci exposé, le conseil municipal, sous la présidence de Mme Eliane HARDY, doyenne d'âge, après en avoir délibéré, approuve le compte financier unique arrêté comme suit :

		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	Prévu	2 745 700.00 €	1 381 700.00€
	Réalisé	1 722 891.74 €	358 985.93 €
	Reste à réaliser	€	386 851.73 €
Recettes	Prévu	2 745 700.00 €	1 381 700.00€
	Réalisé	2 037 952.23 €	579 732.98 €
	Reste à réaliser	- €	494 342.64 €

Résultat à la clôture de l'exercice :

- Investissement : + 54 264.25 €
- Fonctionnement : + 1 646 728.84€
- Résultat global : + 1 700 993.09 €

Vote	21 voix pour	0 voix contre	0 abstentions
------	--------------	---------------	---------------

2 – Délibération n°D2026-15-04-02 – Vote des taux d'imposition

M. le Maire, rappelle qu'en ce qui concerne les impositions locales et en vertu du Code Général des Impôts, les collectivités locales doivent délibérer chaque année sur les taux des impôts locaux avant le 30 avril de l'année d'application. Les autres composantes relèvent des services fiscaux. La réévaluation de ces impositions est établie chaque année par le gouvernement.

M. le Maire rappelle que depuis 2008, la commune n'a pas effectué d'augmentation des taux d'imposition, même si les contribuables voient des augmentations sur leur feuille d'imposition, ce n'est pas au niveau communal.

M. le Maire propose les taux d'imposition pour l'année 2026, suivant l'état 1259 soit :

TAXES	TAUX	OBSERVATION
Taxe foncier bâti	39,31 %	Taux foncier 2021 de la commune + taux foncier départemental
Taxe foncier non bâti	24,79 %	
Taxe d'habitation	9.51 %	

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de conserver les mêmes taux d'imposition que ceux appliqués en 2025.

Vote	23 voix pour	0 voix contre	0 abstentions
------	--------------	---------------	---------------

3 – Délibération n°D2026-15-04-03 – Affectation du résultat

Après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2025,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2025,

Constatant que le compte financier unique présente les résultats suivants :

	<b>RESULTAT CA 2024</b>	<b>VIREMENT A LA SI</b>	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2025</b>	<b>RESTES A REALISER 2025</b>	<b>SOLDE DES RESTES A REALISER</b>	<b>CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTION DE RESULTAT</b>
INVEST	- 166 482.80 €		220 747.05 €	386 851.73 € 494 342.64 €	107490.91 €	<b>161 755.16 €</b>
FONCT	1 331 668.35 €	0 €	315 060.49 €			<b>1 646 728.84 €</b>

Considérant que le seul résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025</b>	1 646 728.84 €
<b>Affectation obligatoire :</b>	€
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	1 646 728.84 €
Total affecté au c/ 1068 :	€
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025</b>	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Vote	23 voix pour	0 voix contre	0 abstentions
------	--------------	---------------	---------------

#### 4 – Délibération n°D2026-15-04-04 – Budget Primitif 2026

M. FAUVIN, présente le budget primitif de l'année 2026 préparé et étudié lors de la commission de finances du mercredi 30 mars 2026.

Ce budget s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de 3 075 000.00€ pour la section de fonctionnement et à la somme de 1 506 000.00€ pour la section d'investissement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter le budget primitif ainsi exposé.

Vote	23 voix pour	0 voix contre	0 abstentions
------	--------------	---------------	---------------

#### 5 – Délibération n°D2026-15-04-05 – Lotissement du Perron : Compte Financier Unique 2025

M. FAUVIN David, Conseiller aux Décideurs Locaux, présente le compte financier unique (CFU), du Lotissement du Perron, de l'année 2025 pour permettre son vote.

Ceci exposé, le conseil municipal, sous la présidence de Mme Eliane HARDY, doyenne d'âge, après en avoir délibéré, approuve le compte financier unique arrêté comme suit :

		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	Prévu	338 311.11 €	355 331.11€
	Réalisé	134 755.58 €	154 484.44 €
	Reste à réaliser	€	€
Recettes	Prévu	338 311.11 €	355 331.11€
	Réalisé	134 755.58 €	17 807.27 €
	Reste à réaliser	- €	€

Résultat à la clôture de l'exercice :

- Investissement : + 28 804.89 €
- Fonctionnement : - 185 081.11€
- Résultat global : - 156 276.22 €

Vote	21 voix pour	0 voix contre	0 abstentions
------	--------------	---------------	---------------

#### 6 – Délibération n°D2026-15-04-06 – Lotissement du Perron : Budget primitif 2026

M. FAUVIN, présente le budget primitif de l'année 2026 du Lotissement du Perron.

Ce budget s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de 354 624.27€ pour la section de fonctionnement et à la somme de 372 267.27€ pour la section d'investissement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter le budget primitif ainsi exposé.

Vote	23 voix pour	0 voix contre	0 abstentions
------	--------------	---------------	---------------

## 7 – Question des conseillers

- Réunion du conseil municipal le 04 mai 2026 à 18h
- M. le Maire informe le conseil de l'arrivée de Médicobus à Quettehou du 1<sup>er</sup> juin 2026 à la Maison Médicale
- M. ENQUEBECQ demande si la signalisation au sol de la piste cyclable pourrait être effectuée avant cet été. M le Maire répond que c'est prévu de la repeindre simplement mais cela ne pourra pas être fait avant cet été.
- Une visite de l'école et de la cantine scolaire est proposée aux conseillers qui le désirent le 29 avril 2026 à 18h00.

## Liste des délibérations

N°	N° Délibération	Objet des délibérations
1	D2026-15-04-01	Compte Financier Unique 2025
2	D2026-15-04-02	Vote des taux d'imposition
3	D2026-15-04-03	Affectation du résultat
4	D2026-15-04-04	Budget Primitif 2026
5	D2026-15-04-05	Lotissement du Perron : Compte Financier Unique 2025
6	D2026-15-04-06	Lotissement du Perron : Budget Primitif 2026

L'ordre du jour est épuisé la séance est levée à 21h20

**François BURNOUF**

Secrétaire de séance

**André LEFÈVRE**

Maire